

A tous les syndicats de la FNIC MILITANTS DE LA FNIC-CGT, AU TRAVAIL !

Quelle action doit-on mettre en œuvre pour sauvegarder chaque parcelle de nos niveaux et modes de vie, que ce soit salaire, Sécurité sociale, temps de travail, existence-même de l'emploi salarié ? Car ce sont autant d'éléments qui sont dans le viseur de l'arme de destruction massive qu'est le gouvernement Macron, président élu par défaut, seulement par une minorité de Français.

Ce n'est certainement pas en continuant la routine syndicale qui, parfois, s'est installée dans notre activité, que nous y arriverons. Au contraire, il est nécessaire d'engager une action radicale, de développer jusqu'à l'obsession le contact permanent avec les salariés de tous nos sites. Pour se sentir à l'aise, pour aller au débat avec les salariés, la formation syndicale est incontournable, ainsi que la volonté de s'informer CGT. La communication fédérale est là pour ça. Il est également nécessaire de proposer systématiquement l'adhésion à la CGT.

Le démantèlement des droits du travail et des protections mises en œuvre quand on subit le chômage et quand on se retrouve en retraite, tout le plan de régression que les employeurs ont commandé et obtenu de Macron, doivent être combattus dès maintenant.

Il ne suffit pas de dire « les ordonnances, ce n'est pas fini », ni de remettre la bataille à « plus tard », quand ce sera pire, ou bien quand on sera « vraiment touché » : à partir de quel moment cela devient-il insupportable ?

LA FNIC-CGT CONSIDÈRE QUE LA RIPOSTE, C'EST MAINTENANT.

Construisons partout des argumentaires, pour démontrer aux salariés le lien entre ce qu'ils vivent, précarité, salaires insuffisants, conditions de travail trop dures, perte de sens du travail, et le maintien à toute force d'un système inégalitaire qui érige le fric comme objectif incontournable.

Combien de temps encore devons-nous supporter les milliards pour quelques-uns, tandis que l'immense majorité devrait s'abstenir de tout projet de vie décent ?

NOUS AVONS UN PROJET DE SOCIÉTÉ :

- Ce sont les 32 heures maintenant ! 4 jours de 8 heures par semaine, le week-end dès le jeudi soir.
- Ce sont les salaires de la grille fédérale, avec un SMIC à 1 900 euros.
- C'est une protection sociale 100 % Sécurité sociale, avec une hausse des cotisations patronales.
- Ce sont toutes les garanties de nos conventions collectives comme socle incontournable et non dérogeable.

Jamais la FNIC-CGT ne lâchera les conventions collectives frappées à mort par les ordonnances Gattaz-Macron !

Dans le pétrole, le caoutchouc, la chimie, partout, des mobilisations s'organisent pour reconquérir nos garanties. Sur cette base,

LA FNIC-CGT APPELLE À PRÉPARER UNE ACTION DE GRÈVE DANS LES BRANCHES PROFESSIONNELLES DE LA FÉDÉRATION LE 18 JANVIER PROCHAIN.

Continuons le débat engagé auprès des salariés, leur mobilisation est nécessaire. Faisons du 18 janvier prochain une grande journée d'action pour nos revendications dans l'ensemble des groupes et des entreprises des industries chimiques.

TOUS DANS L'ACTION LE 18 JANVIER 2018 !